

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**NB GLOBAL PRIVATE EQUITY ACCESS FUND (le « Compartiment ») un compartiment de NB Alternative Funds SICAV S.A. Classe (le « Fonds ») A EUR share class**  
**ISIN : LU2496022216**

Neuberger Berman AIFM S.à r.l. (« L'Initiateur ») est le producteur du Fonds.

**Veillez consulter :** <https://www.nb.com/en/gb/products/private-markets-funds/global-private-equity-access-fund> ou appeler le numéro : (+352) 2786 6445 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier est responsable de la supervision de Neuberger Berman AIFM S.à r.l. en rapport avec le document d'information clé (« DIC »). Ce produit est agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Neuberger Berman AIFM S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Neuberger Berman AIFM S.à r.l. fait partie du groupe d'entreprises de Neuberger Berman.

**Le Document d'informations clés a été produit sur 30 septembre 2024.**

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Les Actions qui vous sont proposées constituent une catégorie de parts du Compartiment. Le Compartiment est un compartiment du Fonds, qui est une société anonyme (S.A.) constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV) et ayant le statut de fonds d'investissement alternatif au sens de la loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (« Loi de 2013 »). Le Fonds est régi par la Partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. La performance du Compartiment dépendra de la performance de son portefeuille, tel que décrit plus en détail dans la section « Objectifs » ci-dessous.

### Durée

Le Compartiment n'a pas de durée déterminée et l'Initiateur ne peut pas résilier unilatéralement les Actions. Le Compartiment peut être dissous à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires conformément aux lois applicables. Si (i) la valeur nette d'inventaire totale de toutes les Actions de la catégorie de parts est inférieure à 25 000 000 USD ou à tout autre montant déterminé par le conseil d'administration du Fonds de temps à autre, (ii) toute situation économique ou politique constituant éventuellement une raison impérieuse de liquider la catégorie de parts, ou (iii) le conseil d'administration du Fonds estime qu'il est nécessaire dans l'intérêt des actionnaires de la catégorie de parts, le conseil d'administration du Fonds peut, à sa seule discrétion, décider de liquider la catégorie de parts en remboursant tous les actionnaires de la catégorie de parts. Les Actions du Compartiment offrent des droits de rachat très limités. Les Actions du Compartiment peuvent généralement être achetées ou vendues sur une base mensuelle.

### Objectifs

L'objectif d'investissement du Compartiment est de chercher à générer une appréciation intéressante du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille géré de manière active d'investissements en private equity (« Actifs de Private Equity »). Le Compartiment a l'intention d'avoir accès aux Actifs de Private Equity par le biais d'une variété de différents types d'investissements directs et indirects, comprenant sans s'y limiter, (i) des investissements privés aux côtés de fonds de private equity et d'autres sponsors financiers à la fois dans des nouveaux investissements et dans des sociétés de portefeuille existantes ; et (ii) des investissements dans des fonds de private equity (« Fonds du Portefeuille ») ou des actifs (a) acquis dans le cadre de transactions négociées à titre privé auprès d'investisseurs dans ces Fonds du Portefeuille ou (b) dans le cadre d'une opération de restructuration d'un ou plusieurs Fonds du Portefeuille, dont un ou plusieurs de ses investissements du portefeuille et/ou (c) dans le cadre d'une émission primaire. Le Compartiment cherchera à constituer un portefeuille diversifié d'Actifs de Private Equity au cours du temps afin d'éviter les expositions aux risques concentrées et ne sera pas limité en ce qui concerne l'éventail ou les types de stratégies, industries, secteurs, sociétés, années de lancement, régions géographiques, instruments d'investissements ou transactions dans lesquels il peut investir. La stratégie d'investissement du

Compartiment consiste à investir à l'échelle mondiale, avec l'hypothèse, qu'une majorité des Actifs de Private Equity seront situés en Amérique du Nord et en Europe.

Le Compartiment est géré de manière active et les Actionnaires ne disposent pas de choix discrétionnaire quant aux investissements particuliers à effectuer. Le compartiment n'est pas limité par un indice de référence. Les Actions sont non distributives, ce qui signifie que les produits d'investissement perçus par le Compartiment se rapportant aux Actions seront conservés par le Compartiment et devraient généralement être réinvestis par le Compartiment et généralement réinvestis et ne seront pas distribués aux Actionnaires.

Cette catégorie de parts n'est pas couverte. Par conséquent, la performance de cette catégorie de parts sera affectée par les fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de base du Compartiment.

Le Compartiment est un compartiment du Fonds, ce qui signifie que les actifs et les passifs du Compartiment sont ségrégués des autres compartiments du Fonds en vertu des dispositions légales. La performance d'un autre compartiment du Fonds n'a donc pas d'incidence sur la performance du Compartiment. Toutefois, les actifs et passifs des Actions ne sont pas ségrégués des actifs et passifs des autres catégories de parts du Compartiment.

Le Compartiment peut recourir à l'effet de levier et à des techniques de couverture, ce qui peut avoir une incidence sur la performance du Compartiment.

L'Initiateur et le Compartiment ont nommé Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A (« BBH ») en tant qu'agent administratif, agent de registre et de transfert, agent domiciliaire et dépositaire du Compartiment. Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus du Fonds (le « Prospectus »), du supplément au Prospectus relatif au Compartiment (le « Supplément au Prospectus ») et des derniers rapports et comptes du Compartiment en anglais, ainsi que les derniers cours publiés des Actions et d'autres informations sur le Compartiment, auprès de BBH (« l'Agent Administratif »), 80, Route d'Esch L-1470 Luxembourg.

### Investisseurs de détail visés

Les Actions s'adressent aux investisseurs de détail éligibles qui (i) disposent de suffisamment d'expérience et de connaissances théoriques pour évaluer le risque d'investissement dans des fonds de private equity ; (ii) sont en mesure d'assumer des investissements dans des fonds illiquides et à accès limité ; (iii) ont un horizon de placement à long terme ; (iv) disposent des ressources suffisantes pour pouvoir supporter d'éventuelles pertes dans le cadre d'un investissement en Actions, et pouvant inclure la perte de l'investissement total ; (v) ont bénéficié de conseils en investissement dispensés par des professionnels ; (vi) sont disposés à supporter un niveau de risque de 4 sur 7, ce qui correspond à un risque moyen. Le montant minimum d'investissement applicable aux Actions s'élève à 10 000 EUR.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyen. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, et des conditions de marché défavorables pourraient avoir un impact sur la capacité du Compartiment à vous verser les sommes dues.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indicateur de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 années			
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
<b>Tension</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 190 EUR	6 500 EUR
	Rendement moyen chaque année	-28.10%	-8.25%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 040 EUR	10 190 EUR
	Rendement moyen chaque année	-9.60%	0.38%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 890 EUR	18 420 EUR
	Rendement moyen chaque année	8.90%	12.99%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	14 170 EUR	22 260 EUR
	Rendement moyen chaque année	41.70%	17.36%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou vos distributeurs. De plus amples informations sur les souscriptions et les rachats sont incluses dans la section « Commission de Souscription et Commission de Rachat » du Prospectus. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Il n'est pas possible de sortir de ce produit. Les scénarios présentés ci-dessus sont basés sur des flux de trésorerie estimés et sont des simulations basées sur des estimations.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31-10-2022 et 31-07-2024.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30-06-2018 et 30-06-2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31-08-2017 et 31-08-2022.

## Que se passe-t-il si Neuberger Berman AIFM S.à r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A (le « Dépositaire ») exercera les fonctions de conservation des actifs du Fonds. En cas d'insolvabilité de l'Initiateur, les actifs du Fonds en dépôt auprès du Dépositaire n'en sauront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut être exposé à une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu en vertu de la loi et de la réglementation de ségréguer ses propres actifs de ceux du Fonds. En outre, le Dépositaire répondra vis-à-vis du Fonds et des investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à dûment s'acquitter de ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles :

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire. - Ces coûts sont indiqués en pourcentage du montant total du capital de souscription du Compartiment (net des rachats) estimé à 500 millions USD. - Les frais courants incluent les commissions de gestion de l'Initiateur calculées sur la base des différents taux de commission de gestion indiqués dans la Section 6 du Supplément au Prospectus et, le cas échéant, sur la base d'une valeur nette d'inventaire prévisionnelle du Compartiment. Veuillez vous reporter au Supplément du Prospectus pour de plus amples informations sur les commissions. - EUR 10 000 est investi

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	563 EUR	2 898 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5.6%	4.1% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 17.1 % avant déduction des coûts et 13.0 % après déduction des coûts.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Si vous investissez par l'intermédiaire d'un tiers, la personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Inférieure ou égale aux 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.12 % de la valeur de votre investissement par an. Hors frais financiers éventuels.	212 EUR
Coûts de transaction	0.07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement	L'incidence des intérêts reportés est estimée à 1.44 % de la valeur de votre investissement par an si le Compartiment évolue selon le scénario intermédiaire. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations.	144 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 années

Tout investissement dans ce produit doit être considéré dans une optique à long terme et vous devez donc être prêt à conserver votre investissement pendant une période minimale de 5 ans. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Prospectus, il vous est possible de vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée. Des Commissions de Rachat peuvent s'appliquer.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez introduire une réclamation, nous vous invitons à prendre contact par écrit avec le distributeur du Fonds ou votre conseiller, en adressant une copie à l'Agent Administratif. Si vous ne disposez pas d'un distributeur ou d'un conseiller, vos réclamations doivent être adressées par écrit à l'Initiateur du Fonds, à l'adresse suivante : **Adresse de l'Initiateur** : Neuberger Berman AIFM S.à r.l. 9, rue du Laboratoire L-1911 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

**Contact** : (+352) 2786 6445 **E-mail** : nbaifmlux@nb.com

**Adresse de l'Agent Administratif** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. 80, Route d'Esch L-1470 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

**Contact** : (+352) 4740 66 226 **E-mail** : Lux.BBH.Transfer.Agent@bbh.com

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site Internet : <https://www.nb.com/en/gb/products/private-markets-funds/global-private-equity-access-fund>

## Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'informations clés sont complétées par celles figurant dans les statuts, le dernier rapport annuel, le Prospectus ainsi que le Supplément du Prospectus, lesquels seront remis aux investisseurs de détail avant la souscription. Le Document d'informations clés est disponible sur le site Internet de l'Initiateur, à l'adresse suivante : <https://www.nb.com/en/gb/products/private-markets-funds/global-private-equity-access-fund>. Une copie papier du Document d'informations clés est disponible sur demande, gratuitement, auprès de l'Initiateur.

Vous pouvez trouver des informations relatives aux performances passées du produit sur une période allant jusqu'à 10 ans, si elles sont disponibles, et aux calculs des scénarios de performances précédents à l'adresse suivante :

- [https://docs.data2report.lu/documents/KID\\_PP/KID\\_annex\\_PP\\_Neuberger\\_LU2496022216\\_en.pdf](https://docs.data2report.lu/documents/KID_PP/KID_annex_PP_Neuberger_LU2496022216_en.pdf)

- [https://docs.data2report.lu/documents/KID\\_PS/KID\\_annex\\_PS\\_Neuberger\\_LU2496022216\\_en.pdf](https://docs.data2report.lu/documents/KID_PS/KID_annex_PS_Neuberger_LU2496022216_en.pdf)